



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 28 octobre 2015

L'an deux mille quinze et le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - MM ALBA - BONAFE (Suppléant) - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DADY - DURAND (Suppléant) - MEYSSONNIER - SEGUR - SUDRE (Suppléant) - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

N° 2015/153

**Objet : Budget Annexe EHPAD « Résidence La Grèze » : décision modificative n°2 –
Augmentation de crédits**

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée de la nécessité d'approuver une décision modificative pour intégrer au Budget Annexe EHPAD « Résidence la Grèze » 2015 les transferts comptables de biens du Budget Principal et des frais d'études réalisées en 2011 au projet d'extension et de restructuration de l'EHPAD.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative n° 2 du Budget Annexe EHPAD « Résidence La Grèze » 2015 prévoyant des augmentations de crédits comme détaillées ci-dessous :

Objet des dépenses	Augmentation de crédits			
	Dépenses		Recettes	
	Articles	Sommes	Articles	Sommes
Terrains	211	22.823,95 €		
Bâtiments	2131	69.273,48 €		
Dotations			1021	92.097,43 €
Construction du sol propre	2313	310.601,00 €		
Frais d'études			2031	310.601,00 €

Fait et délibéré, les jours, mois et années que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt
Sous-Préfecture le 29 octobre 2015.

